



## CONSEIL MUNICIPAL du 10 mai 2022 à 18 heures

L'An deux mille vingt-deux et le dix Mai à 18 heures, le Conseil Municipal de la commune de Cessenon-sur-Orb, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de la Mairie, sous la présidence de Madame le Maire, Marie-Pierre PONS.

**Date de la convocation** : 5 Mai 2022

**Présents** : Marie-Pierre PONS, Bernard BOSC, Marie-Rose BOUZAC, Philippe ROUCAIROL, Nicole CAHUZAC, Claude VIGUIER, André APARICIO, Gilbert AUSSILLOUS, Olivia CALAS, Béatrice COMBES, Christine DECONCHY, Véronique KUENTZ, Anne LACROIX, Alex LECHENE, Gilbert PORTEIL, Philippe SILVESTRE et Brigitte TREVISAN.

**Absents excusés** : Eric VALETTE a donné procuration à Philippe ROUCAIROL et Marie-Line MILLAT a donné procuration à Marie-Pierre PONS.

**Secrétaire de séance** : Bernard BOSC

*Madame le Maire donne lecture, pour information, des droits de préemption.*

### ORDRE DU JOUR

#### **1 – Déclassement et classement des Routes Départementales :**

Au vu des enjeux de sécurité liés au trafic routier dans la commune de Cessenon-sur-Orb, le Département de l'Hérault a étudié la possibilité de modifier le tracé de ses routes départementales.

Le scénario envisagé engendre le classement d'une voie communale à l'inventaire des routes départementales du Conseil Départemental et le déclassement de deux routes départementales au profit de la commune.

Ainsi, Madame le Maire propose au Conseil Municipal :

- de demander le déclassement de la voie communale « Boulevard de l'Orb » depuis la RD 14 au PR48+900 jusqu'à la RD14E29 au PR0+135, soit un linéaire de 1 136 ml et d'approuver le classement de cette route dans le domaine public départemental,
- de demander le déclassement de la RD 136E1 du PR0+000 au P0+458 du domaine public départemental, soit un linéaire de 458 ml et d'approuver le classement de cette route dans le domaine public communal,
- de demander le déclassement de la RD 136 du PR0+000 au PR0+249 du domaine public départemental, soit un linéaire de 249 ml et d'approuver le classement de cette route dans le domaine public communal,

*Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte les déclassements et les classements de voirie présentés.*

#### **2 – Questions diverses :**

- Remerciements pour les subventions 2022 des Associations (Notes à d'Oc, la Burla, Unicef, la Croix Rouge, la FNACA et les Anciens combattants.)
- Le Conseil Municipal tient à remercier David Silvestre qui a offert l'ossature métallique de l'abeille totémique fabriquée à l'occasion du prochain Festenal.
- Une subvention exceptionnelle de 150 € sera versée au profit de l'Association « Mon papa Noël » dont un membre a fait l'avance de frais pour la fabrication de l'abeille totémique.
- La nouvelle organisation du Bureau de poste sera mise en place en septembre.

- Prochains rendez-vous :

- Inauguration du nouveau caveau de vente de la cave coopérative le vendredi 13 mai à 18 h 30.
- Vernissage de la 22<sup>ème</sup> exposition de printemps, organisée par le Foyer Rural, le 15 mai à 18h.
- **Matinée** portes ouvertes (centre de loisirs et maison France services) le samedi 21 mai.
- Festenal du 3 au 5 juin.
- Spectacle équestre « le grand voyage » le 25 juin à 20 h au Domaine de l'âne blanc.

**SEANCE LEVEE à 19 heures 30**

**Madame le Maire,  
Marie-Pierre PONS**



**Monsieur le secrétaire de séance  
Bernard BOSCH**